

A) Entreprise et comptabilité

1. Définitions

L'entreprise

C'est une entité juridique et une cellule économique qui s'adonne à un faisceau d'activités dont certaines sont économiques et financières ; cette cellule est distributrice de revenu aux apporteurs de ressources.

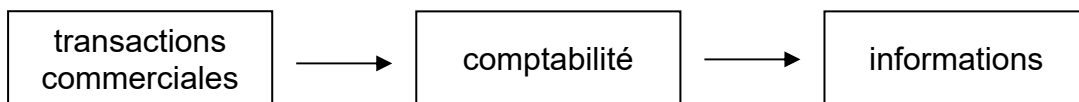
THE Comptabilité

Elle est une méthode de collecte, d'interprétation et de traitements relatives aux flux réels et financiers, mesurables en termes monétaires, qui entrent, circulent, restent en suspens ou sortent d'une unité économique particulière comme un ménage, une entreprise, une collectivité publique... Ces flux, engendrés par des faits économiques, juridiques ou matériels, ont une incidence sur les capitaux engagés dans l'unité économique prise en considération.



En d'autres termes, la comptabilité est un instrument de gestion. Elle se compose d'un ensemble de règles et de procédures destinées à mesurer l'évolution de la fortune et du résultat d'une entreprise. Ses tâches principales consistent à :

- enregistrer les transactions commerciales ;
- classer les données selon différents critères ;
- fournir des informations pour la prise de décision.

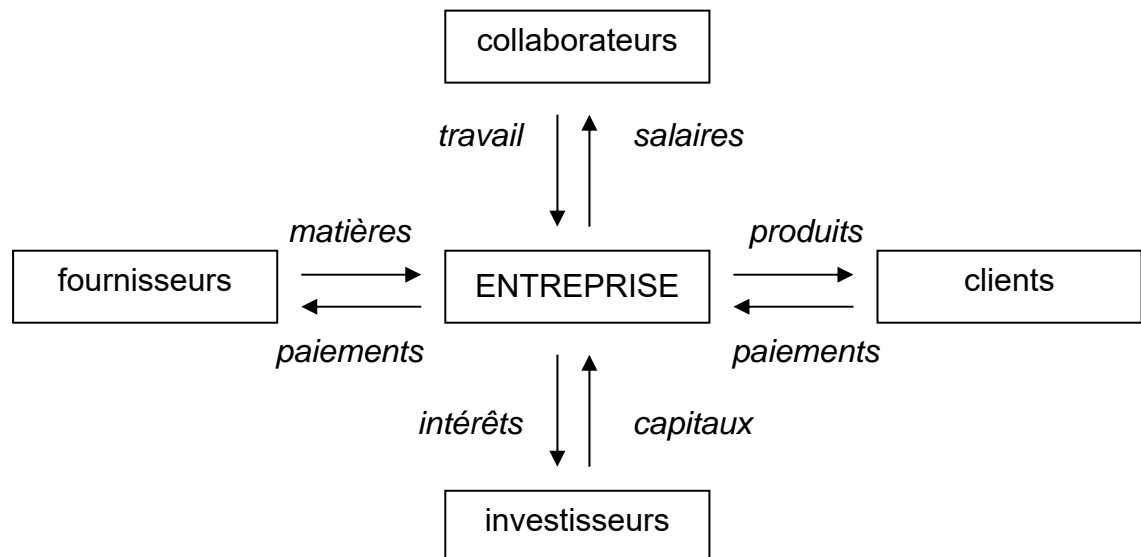


2. Enregistrement des transactions commerciales

La comptabilité a pour tâche d'enregistrer et de mesurer les mouvements de valeur résultant de l'activité économique. Chaque jour, l'entreprise effectue une multitude de transactions se répercutant sur son patrimoine pour des mouvements de valeurs réelles et monétaires.

Les **mouvements de valeurs réelles** résultent de la production et de la distribution de biens et de services. L'offre d'une prestation sur le marché nécessite l'acquisition d'une infrastructure et de matières premières, le recrutement de personnel, l'organisation du financement et l'écoulement des produits sur le marché.

Les transactions d'approvisionnement en ressources et de distribution des prestations occasionnent également des **mouvements de valeurs monétaires**, tels que le paiement des matières premières, la rémunération des collaborateurs, la rétribution des investisseurs et l'encaissement des revenus de la vente.



La comptabilité est un **calcul de valeur**. Les éléments de la fortune étant de nature différente, leur nombre ne peut pas être additionné. Additionner une machine plus un terrain plus une fabrique n'a aucun sens. Seule l'addition de leur valeur est possible. En effet, la valeur d'une machine, du terrain et de la fabrique peut être additionnées et comparées.

La comptabilité ne recense cependant pas la totalité des échanges de l'entreprise, mais uniquement les échanges ayant une répercussion sur l'état de la fortune. Les échanges sociaux, écologiques ou d'autres natures, n'influençant pas directement la situation financière de l'entreprise, ne sont pas répertoriés.

3. Classement des données selon différents critères

La comptabilité est un instrument d'enregistrement et de classification des données résultant de l'activité commerciale. Pour pouvoir fournir les informations nécessaires à la prise de décision, la comptabilité remplit diverses tâches :

- la saisie de pièces comptables ;
- la classification des données ;
- l'évaluation des informations ;
- la planification des résultats futurs.

4. Informations pour la prise de décision

La comptabilité est un système d'information. Elle n'est pas un but en soi, mais un instrument au service de la gestion. Elle a pour mission de mesurer le résultat financier de l'activité économique et de fournir des informations sous forme de rapports. Cet instrument a pour but d'améliorer la qualité de la gestion d'entreprise. En d'autres termes, les fonctions de la comptabilité sont les suivantes :

- Fonction documentaire :
Les chiffres comptables indiquent, pour usage interne ou externe, l'évolution passée et future de l'entreprise. Ils donnent aussi un aperçu en chiffres de tous les développements de l'entreprise.



- Fonction instrumentale :
Les chiffres comptables servent d'éléments de décisions aux entreprises. Quand ces décisions concernent l'avenir de l'entreprise, il s'agit de calculs prévisionnels. Elles peuvent aussi porter sur des contrôles (réalisations des chiffres prévus) ou encore sur d'autres mesures à prendre en cas d'objectifs non atteints.

5. Terminologie comptable

Etymologiquement, comptabilité signifie la tenue de comptes. Les termes allemands de "Buchhaltung" et de "Buchführung" soulignent l'existence de livres comptables, alors que les expressions anglaises de "accounting" et de "bookkeeping" mettent en évidence les deux notions de compte et de livres. Au sens large, la comptabilité signifie la tenue de comptes réunis dans des livres, répertoriant les mouvements de valeur du patrimoine d'un sujet économique.

La comptabilité se compose de :

l'exercice comptable qui englobe la période durant laquelle, les transactions commerciales sont enregistrées dans le système d'information, les données sont classées selon différents critères et les informations sont évaluées en vue de la prise de décision ; sa durée est généralement de 12 mois ; une fois l'exercice terminé, les comptes font l'objet d'une présentation ;



la présentation des comptes est la phase suivant le bouclage de l'exercice comptable ; l'aboutissement de la comptabilité est consigné dans un rapport de gestion composé du bilan, du compte de résultat et, parfois, de l'annexe.

6. Buts de la comptabilité

La comptabilité est là pour rendre des services essentiels à l'entrepreneur ou chef d'entreprise. Cette mémoire écrite doit garder la trace des valeurs, des opérations et des résultats :

- à l'égard des tiers, elle sera la preuve, la justification de l'existence d'une opération, d'un fait ; en conséquence, le système d'information évitera l'oubli ou la confusion ;
- elle permettra de connaître le revenu dégagé par l'activité de l'entreprise.

C'est la partie essentielle et indispensable des données utiles à la gestion. La comptabilité est une des fonctions de direction, car c'est un organe de vision de l'entreprise. C'est l'un des centres nerveux, dont le rôle est de diriger et de régler les relations avec le monde extérieur.

B) Histoire

Source : <http://www.lacompta.org/articles/histoire-de-comptabilite.htm>

La comptabilité a connu une évolution permanente et continue à travers différents âges, son développement a commencé depuis l'antiquité.

Plusieurs étapes ont donc marqué le développement de la comptabilité : de l'antiquité jusqu'au 15^{ème} siècle, du 15^{ème} au 19^{ème} siècle, 20^{ème} siècle.

De l'antiquité jusqu'au 15^{ème} siècle

La comptabilité se limitait à une énumération au moyen des doigts de la main ou de cailloux, puis par écrit comme il l'a été le cas à Babylone ou elle se tenait sous forme d'écritures sur des tablettes d'argile, ou sur des papyrus comme il l'a été le cas pour les égyptiens pour tenir les comptes des marchandises.

Les romains et les Égyptiens ont été les premiers à utiliser la comptabilité dans la vie commerciale. À Rome l'utilisation des livres recettes et dépenses journal et le livre des comptes. Et en Égypte dans la comptabilité publique pour les impôts et les stocks publics.

Le premier ouvrage de comptabilité a été publié par Luca Pacioli (1445 - 1517) où il a décrit la méthode de tenue des comptes des marchands vénitiens de son temps...



Du 15^{ème} au 19^{ème} siècle

Evolution vers une forme dite 'virgienne' et vers la comptabilité en partie double, ainsi les comptes sont tenus en deux colonnes (débit - crédit), la création des comptes de bilan de personnes et de résultat.

Cette étape a été marquée par la naissance des registres comme le Mémorial qui note les dettes et les créances individuelles, le journal pour l'enregistrement chronologique des opérations, et le grand livre pour les avoirs et les dettes.

20^{ème} siècle

La comptabilité va s'adapter aux exigences et aux besoins de l'économie moderne et de la gestion des entreprises à travers l'élargissement de son cadre et de son champ d'action (comptabilité analytique, comptabilité budgétaire).

C) Domaines de la comptabilité

Il existe différents domaines du monde de la comptabilité :

- la comptabilité générale ou financière ;
- la comptabilité analytique d'exploitation ;
- la comptabilité prévisionnelle ou budgétaire ;
- l'analyse financière.

A côté de ces domaines principaux, il existe une multitude de domaines auxiliaire ou complémentaire, comme :

- la comptabilité de salaires ;
- la comptabilité de la gestion des stocks ;
- la comptabilité des fournisseurs et/ou clients ;
- les calculs d'investissements ;
- le calcul du seuil de rentabilité ;
- l'évaluation de l'entreprise
- etc.



D) Fortune et inventaire

La comptabilité donne un aperçu de la situation financière d'une entreprise. Comme pour les personnes privées, les entreprises font également une distinction entre fortune et dettes (fonds étrangers). L'excédent de la fortune sur les dettes est considéré comme fortune nette ou fonds propres qui se calcule de la manière suivante :

$$\begin{array}{r} + \text{ fortune} \\ - \text{ fonds étrangers (dettes)} \\ \hline = \text{ fonds propres (fortune nette)} \end{array}$$

La fortune d'une entreprise s'obtient sur la base de l'inventaire. Par inventaire, on entend une liste détaillée de tous les éléments de la fortune et des dettes. Les entreprises astreintes à tenir une comptabilité doivent, conformément au Code des Obligations, dresser un inventaire à la fin de chaque exercice comptable. C'est ce que l'on appelle l'inventaire physique.



La détermination du patrimoine de l'entreprise réside dans cette opération primordiale. C'est donc aussi le recensement complet, en quantités et en valeur, de tout ce qui compose ce patrimoine : ressources, biens matériels et immatériels.

Aucune forme particulière n'est exigée pour son établissement. Les rubriques de l'inventaire seront évaluées en monnaie nationale. Grâce à lui :

- on vérifie l'existence matérielle et juridique de tous les éléments du patrimoine de l'entreprise ;
- on le prend comme base de calcul de la fortune nette ;
- on détermine le résultat le plus proche des faits.

E) Flux économiques

La comptabilité a pour objet la description de l'activité de l'entreprise, c'est-à-dire essentiellement de l'observation des flux économiques ou transactions commerciales.

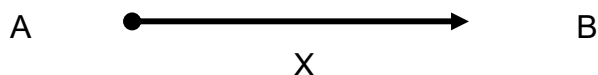
Les flux modifient la situation de l'entreprise et parfois aussi la fortune. Il faut donc en enregistrer les conséquences dans des tableaux appelés comptes. Le regroupement des comptes permet ensuite de calculer le résultat (bénéfice ou perte) de l'exercice et d'établir la situation financière de l'entreprise en fin de période dans un bilan.



1. Analyse des flux

Chaque flux est caractérisé par trois éléments :

- sa source A
- son emploi B
- son montant en francs X



Pour qu'un flux soit comptabilisé, il est nécessaire d'avoir une **pièce comptable**. Cette dernière est un document écrit attestant une transaction commerciale. Cet écrit contient les informations les plus importantes sur la transaction, telles que la nature, la date, le montant et le partenaire commercial.

aucune écriture sans pièce comptable !

2. Base de la comptabilité

La comptabilité d'une entreprise est structurée en différents **comptes** qui représentent chacun une partie de la situation financière de l'entreprise. La comptabilité détaille ainsi la composition et l'activité de l'entreprise le plus précisément possible. Pour chaque élément de son patrimoine, l'entreprise ouvre un compte dans sa comptabilité : Caisse, Poste, Banque, Clients... de même que pour ses dépenses et gains : Frais de téléphone, Publicité, Produits des ventes...

Chaque opération sera comptabilisée **chronologiquement** dans le compte qui lui correspond le mieux. Il existe plusieurs types de comptes qui seront alternativement utilisés suivant l'opération effectuée.

On retrouve l'ensemble des comptes d'une comptabilité dans le **plan comptable**. C'est ce document que consultera le comptable lorsqu'il recherche le compte correspondant à la comptabilisation d'une opération.

Chaque compte du plan comptable possède un **numéro de compte**. Ce numéro peut être utilisé pour désigner plus rapidement le compte. Ainsi, le compte Caisse possède le numéro 1000. Le comptable, lors de son travail dans un programme informatique, pourra faire rapidement référence à ce compte en inscrivant uniquement son numéro. Les numéros de comptes peuvent varier d'une entreprise à l'autre, selon le plan comptable utilisé.

Les comptes sont regroupés dans ce que l'on appelle les **états financiers** de l'entreprise. Comme chaque compte ne représente qu'une partie de l'entreprise, leur regroupement dans les états financiers permet d'en obtenir un aperçu complet. Les deux plus importants sont le Bilan et le Compte de Résultat. Ils sont pour ainsi dire indissociables, bien que fondamentalement différents dans l'information qu'ils fournissent.

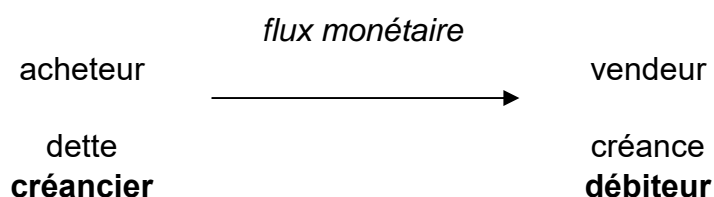
Le Bilan repose sur une vision statique : c'est une photographie de la situation de l'entreprise à un moment donné, i.e. le bilan montre dans quelle situation financière se trouve une entreprise à une date donnée.

A l'inverse du bilan, le Compte de Résultat repose sur une vision dynamique. Le Compte de Résultat ne s'intéresse pas à capturer la situation d'une entreprise à un moment donné, mais a pour but de renseigner sur ce que l'entreprise gagne et sur ce qu'elle dépense pendant une certaine période, en général une année ; ce qui permet de calculer son résultat : le bénéfice ou la perte.

3. Pôles d'enregistrement ou comptes

Les points de départ et d'arrivée des flux réels et monétaire ou transactions sont les pôles d'enregistrement ou compte. Ces transactions peuvent être effectuées à crédit ou au comptant.

Lorsque les opérations sont effectuées **à crédit**, c'est-à-dire lorsque la prestation et la contre-prestation (fourniture de biens ou de services – paiement) sont successives, les deux flux ou transactions sont alors enregistrés séparément. L'acheteur devient propriétaire du bien ou du service, mais en contre partie il a une dette envers le vendeur. Cette dette s'éteint dès qu'il paie le montant facturé. Le vendeur n'est plus propriétaire du bien, mais possède un droit de créance sur l'acheteur. Cette créance s'éteint lorsque l'acheteur paie le montant facturé.



Lorsque les opérations sont effectuées **au comptant**, c'est-à-dire lorsque la prestation et la contre-prestation sont simultanées, le flux est enregistré directement sans passer par les "personnes". Lors d'une opération au comptant, la créance et la dette naissent et s'éteignent en même temps. Sont aussi assimilées à des opérations au comptant les opérations journalières de services payées en une seule fois après une période donnée (un mois par exemple) : ainsi en est-il des salaires et des loyers payés en fin de mois.

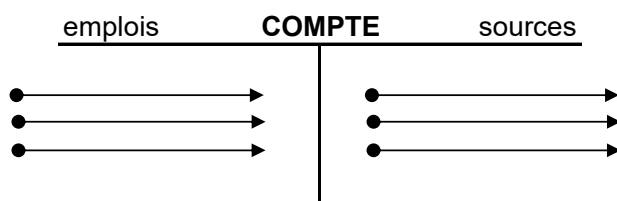
Chaque pôle a un caractère bivalent, en ce sens qu'il peut être à la fois :

- la destination (emploi) d'un ou de plusieurs mouvements ;
- l'origine (source) d'un autre ou de plusieurs autres mouvements.

En comptabilité, les pôles d'enregistrement sont représentés par des comptes. Un compte est un tableau en deux parties – que l'on appelle "compte en T" –, dans lesquelles on inscrit :

à gauche, l'emploi
des flux aboutissant
à ce compte

à droite, la source
des flux partant de
ce compte



Par convention, la partie de gauche est nommée **débit** ou doit et la partie de droite **crédit** ou avoir.

Les pôles d'enregistrement ou comptes étant connus, il est nécessaire, pour chaque transaction, de préciser quel est le pôle de destination (emploi) et quel est le pôle d'origine (source), c'est-à-dire le compte qu'il faut débiter et quel compte il faut créditer.

Ainsi chaque mouvement de valeur fait l'objet d'un double enregistrement :

- l'un au débit du compte (emploi) ;
- l'autre au crédit du compte (source).

Ce principe d'enregistrement est caractéristique de la comptabilité dite à partie double ou **comptabilité double**. Dans la comptabilité double, chaque transaction ou flux est enregistré au débit et au crédit d'un compte. Un compte ne peut être débité sans qu'un autre compte ne soit crédité pour le même montant et inversement.

4. Travail sur un compte

Ouvrir un compte, c'est porter la somme initiale dans ce compte que l'on nomme "solde initial" ou "solde pour balance" ou encore "solde à nouveau".

Sur la base des pièces comptables, les flux ou transactions sont donc enregistrés dans des comptes grâce aux **écritures comptables** durant un exercice comptable.

Le solde du compte résulte de la différence entre le débit et le crédit, c'est-à-dire **clôturer** un compte. Si le débit est supérieur à crédit, le compte a un solde débiteur. Au contraire si le crédit est supérieur au débit, le solde du compte est créditeur. Ce montant est nommé "solde final" ou "solde pour balance"

compte débiteur				compte créditeur			
SI	100					SI	50
			ouverture				
	50			40			60
	15		écritures comptables	35			
		30					
			clôture			SF	35
		SF		SF			
		135		35			
	165	165		110		110	

5. Genres de compte

Les comptes sont répartis en trois catégories :

- les comptes de situation ou de bilan ;
- les comptes de gestion ;
- les comptes de résultat.

Un **compte de bilan** indique l'état de la fortune d'une personne :

- Un actif est un bien de valeur appartenant à un sujet économique ; les biens peuvent revêtir la forme d'un véhicule, d'une machine, d'argent ou de marchandises ; tous ces éléments de la fortune sont enregistrés dans les comptes actifs.
- Un passif est une obligation à l'égard des tiers ou des propriétaires de l'entreprise ; il peut s'agir de dettes envers les créanciers ou des banques mais aussi des fonds propres, c'est-à-dire les fonds mis à disposition par les propriétaires ; les prétentions des tiers ou des propriétaires sur l'entreprise sont répertoriés dans les comptes passifs.

Un **compte de gestion** enregistre toutes les opérations provoquant une variation du capital propre ou de la fortune nette sans financement externe :

- Un compte de charge enregistre la consommation de capital résultant de l'exploitation de l'entreprise ; les charges les plus courantes sont celles de marchandises, de salaires, de loyer, d'entretien, d'amortissement, d'assurances, d'énergie, d'administration...
- Un compte de produit mesure les revenus dégagés par le cycle d'exploitation ; les produits réalisés augmentent la fortune nette ; les produits les plus fréquents sont ceux résultant de la vente de marchandises, les revenus de comptes bancaires, de titres ou d'immeubles.

Les comptes de charges et de produits sont des sous-comptes du compte de capital ou fortune nette. A l'ouverture, leur solde est nul. Durant l'exercice, ils enregistrent les variations du capital résultant de l'activité opérationnelle. A la clôture, les différents comptes de charges et de produits sont virés au **compte de résultat**, qui est lui-même viré au compte de capital. Par conséquent, les charges et les produits exercent une influence directe sur le montant de la fortune nette de l'entreprise. Tout produit augmente le capital propre, alors que toute charge le diminue.

6. Grand Livre

Le Grand Livre est la réunion de tous les comptes sur un même document, qui nous donne la vision d'ensemble d'un exercice comptable. Il est généralement structuré par catégorie de comptes, soit les comptes de bilan ensemble et les comptes de gestion aussi ensemble.

Sur la base de ce Grand Livre, il sera alors possible de procéder au bouclage des comptes et de déterminer le bénéfice ou la perte, ainsi que de dresser le bilan final.



7. Plan comptable

Le plan comptable est un registre complet et systématique des comptes d'une entreprise. Il contient le numéro et la désignation de tous les comptes utilisés pour la comptabilisation des flux ou transactions.

En Suisse, à l'exception des prescriptions relatives à certaine branche, la loi ne prévoit pas de plan comptable. Celui-ci doit être rédigé selon les principes généralement admis par la branche commerciale. Il existe un plan comptable établi par l'Union Suisse des Arts et des Métiers en collaboration avec M. Walter Sterchi, sous le nom de **plan comptable générale PME**.



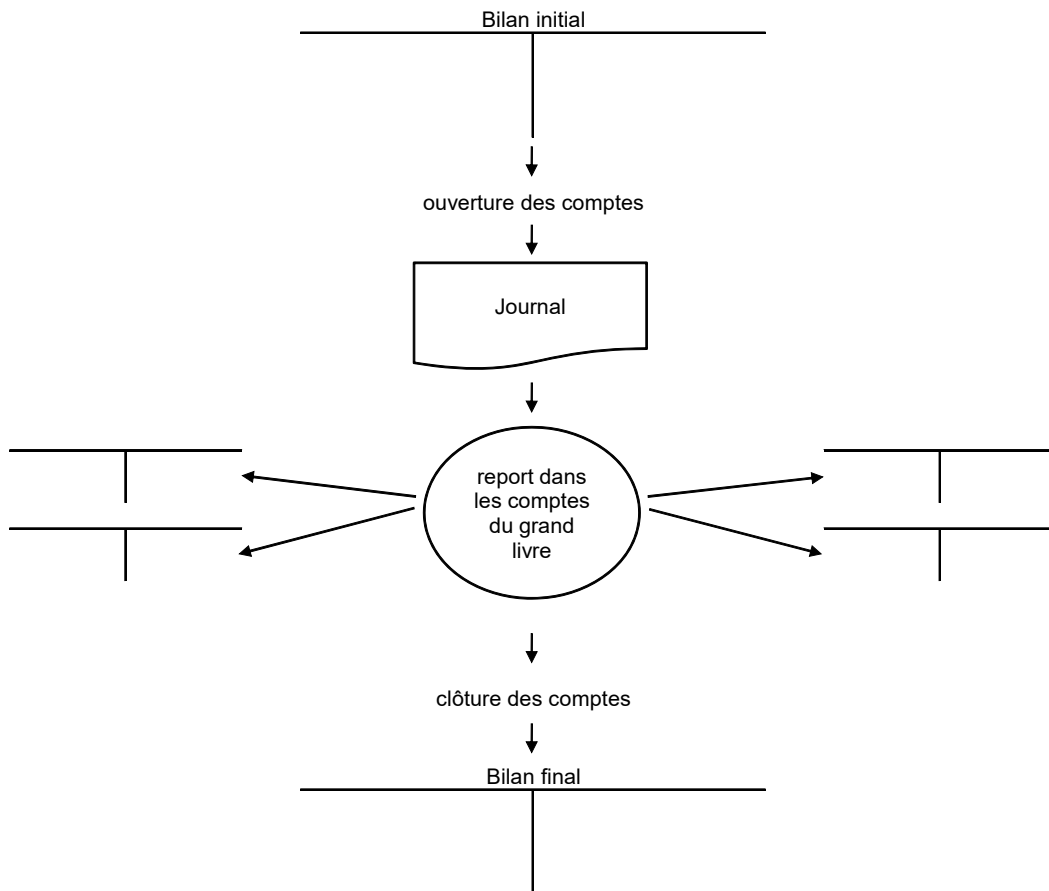
8. Journal

Il est possible de schématiser les flux dans un tableau d'analyse appelé **journal** :

date	libellé	compte		somme	
		à débiter	à créditer	à débiter	à créditer

Ce document est appelé journal car les enregistrements sont effectués chronologiquement.

F) Synthèse



L'ouverture des comptes s'effectue pour chaque poste du bilan. Les comptes au débit du bilan (actifs) vont s'ouvrir avec le montant au débit du compte. Les comptes au crédit du bilan (passifs) vont s'ouvrir avec le montant au crédit du compte. C'est ce que l'on nomme le solde initial (SI) ou le solde pour balance (SpB) ou le solde à nouveau (SàN). Les comptes de gestion n'ont pas de solde en début d'exercice, car l'entreprise n'a encore rien perdu et rien gagné lors de l'ouverture.

toute augmentation d'actif s'écrit au débit
toute diminution d'actif s'écrit au crédit
toute augmentation de passif s'écrit au crédit
toute diminution de passif s'écrit au débit
toute augmentation de charge ou toute diminution de produit s'écrit au débit
toute augmentation de produit ou toute diminution de charge s'écrit au crédit

La clôture s'effectue pour tous les comptes. Les soldes des comptes actifs apparaissent au crédit du compte. Les soldes des comptes passifs apparaissent au débit du compte. Le solde des comptes de charge sont au crédit et celui des comptes de produit au débit. C'est ce que l'on nomme le solde final (SF) ou le solde pour balance (SpB).